

Format du colloque

- 2 jours de colloque scientifique, les 17 et 18 novembre 2016, de 9h à 18h.
- 5 sessions thématiques de discussions, introduites par un intervenant principal et alimentées par 3 à 4 discutants prioritaires, pour revoir les acquis et identifier les défis et les perspectives de suites possibles.
- Une exposition de certaines sources d'inspiration et des productions de l'IIEDH jeudi 17 novembre de 16 – 17h, dans le hall G130.
- L'assemblée constituante de l'*Observatoire de la diversité et des droits culturels* comme association, jeudi 17 novembre, à compter de 16h30, salle G120.

Prière de vous [inscrire au moyen de ce formulaire en ligne](#), aussi disponible sur le site www.unifr.ch/iiedh.

La transversalité des droits humains : aux sources de l'éthique

17-18 novembre, 9h -18h

Université de Fribourg, Pérolles

Accès et plan



Université de Fribourg,
bâtiment de Pérolles
Boulevard de Pérolles 90
(21 sur la carte)

L'arrêt « Charmettes » peut
être rejoint avec les lignes
d'autobus 1, 3 et 7.

Remerciements

**UNI
FR** UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG

Faculté de droit Faculté de théologie Faculté des sciences Conseil de l'Université

Rose van den Hurk, sculptrice, Nimègue, Pays-Bas, www.rosevandenhurk.nl

Françoise Emmenegger, sculptrice, Fribourg, www.francoiseemmenegger.ch

Contexte

En 1993, l'Université de Fribourg intégrait comme organe inter facultaire l'« Institut Interdisciplinaire d'Éthique et des Droits de l'Homme » (IIEDH), ayant pour mission de développer des recherches liant les différentes approches éthiques et juridiques dans le domaine fondamental des droits humains. Coordonné par Patrice Meyer-Bisch depuis sa création, l'IIEDH a développé plusieurs lignes de recherches, des publications et des enseignements dans les diverses facultés de l'Université et à l'extérieur. Grâce à de nombreuses collaborations avec des universités et centres de recherches, des organisations de la société civile, des entreprises, des institutions publiques et des organisations intergouvernementales et internationales, l'IIEDH s'est fait connaître principalement dans les domaines de l'indivisibilité des droits humains, de la diversité et des droits culturels et de l'éthique économique.

Le départ à la retraite de P. Meyer-Bisch donne l'occasion de faire le point sur 23 ans d'existence de l'IIEDH, de repasser avec lui et certains des acteurs qui y ont contribué les acquis de ses recherches et enseignements ainsi que d'esquisser, au moyen de débats, les perspectives, ouvertures et travaux complémentaires qui pourront donner suite à cet héritage dans les politiques publiques, la recherche académique à Fribourg et ailleurs, à travers l'*Observatoire de la diversité et de droits culturels* qui sera lancé par la même occasion, et par les initiatives de tous ceux qui voudront s'en emparer.

Ce colloque est également l'occasion pour les membres de la nouvelle équipe de mieux appréhender ce capital, sur la base duquel ils pourront développer leur vision de l'IIEDH au sein de l'Université de Fribourg.

Indivisibilité des droits humains et éthique

Pourquoi créer un institut combinant les droits humains à l'éthique ? Intégré au sein de l'Université de Fribourg en 1993, l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme s'appuie sur une réflexion et des travaux menés par Patrice Meyer-Bisch sur l'indivisibilité des droits humains et leurs liens avec les divers domaines de l'éthique à travers une série de colloques interdisciplinaires.

Cette session permettra de revenir sur la cohérence pressentie alors entre les deux termes de l'intitulé de l'Institut et sur la pertinence de les maintenir et de les développer ensemble.

Diversité et discrimination : richesse et pauvreté humaine

Un des thèmes transversal aux enseignements et recherches de l'IIEDH depuis 1993 est l'importance de la diversité comme ressource pour le déploiement de l'universalité des droits humains et la richesse des sociétés, richesses économiques, sociales et culturelles notamment. A l'inverse, certains des travaux ont montré que l'appauvrissement des personnes et des sociétés est souvent lié aux marginalisations et discriminations, aux cloisonnements des ressources qui empêchent leur valorisation mutuelle. Discussions sur certains aspects de cette réflexion.

Les droits culturels : parcours et développements d'une catégorie de droits

Depuis le premier colloque de recherche dédié en 1993 aux droits culturels en tant que catégorie sous-développée des droits de l'homme, une groupe de travail, coordonné par Patrice Meyer-Bisch et nommé « Groupe de Fribourg », a développé des travaux pour élucider la nature et la portée de ces droits. En 2004, avec le soutien notamment de la Francophonie et d'un large réseau d'acteurs impliqués dans l'analyse et le développement normatif des droits culturels, l'Observatoire de la diversité et des droits culturels a été fondé comme programme de recherche de l'IIEDH. Il a été le tremplin du lancement de la Déclaration de Fribourg et d'un intense travail de promotion, clarification et réalisation de ces droits auprès de divers acteurs, et notamment des organisations internationales telles que l'UNESCO, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, le Comité pour les droits économiques, sociaux et culturels et le Conseil de l'Europe. Cette session revient sur le parcours effectué et les défis qui s'ouvrent désormais pour cette catégorie de droits.

9h Accueil des participants

9h30 Les acteurs d'une démocratie

12h00

Introduction du thème

Luc Carton, philosophe, directeur à l'Inspection générale de la Culture, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Belgique (Fr)

Discutants: *Sur les libertés et responsabilités des divers types d'acteurs*

Véronique Isenmann, ong Epiceries, Fribourg, Congo, Niger, Amérique centrale

Jean-Jacques Friboulet, économiste, directeur de l'IIEDH de 2003 à 2011

Natacha Roos, cheffe du service culturel de la ville de Fribourg

Stefania Gandolfi, pédagogue, Chaire UNESCO sur l'éthique de la coopération internationale de Bergamo

Ibrahim Salama, Haut Commissariat des aux droits de l'homme (*à confirmer*)

Pause déjeuner

13h30 Les droits humains: des ressources de paix, des outils de gouvernance

15h15

L'approche basée sur les droits de l'homme, grammaire de gouvernance

Greta Balliu, économiste des droits humains, Fribourg et Bergamo

Discutants

Observation et évaluation de politiques publiques

Christelle Blouët, coordonnatrice du réseau culture 21, France

Indicateurs de l'effectivité et cartographies

Claude Dalbera, économiste de l'éducation, consultant, Burkina Faso, France, Maghreb

15h30 Synthèse et perspectives

17h30

Parcours de P. Meyer-Bisch

Emmanuel Decaux, juriste, Université de Paris II, Comité des Nations Unies des disparitions forcées, membre du Groupe de Fribourg

Les perspectives de travaux sur les droits culturels

Patrice Meyer-Bisch, philosophe, Observatoire de la diversité et des droits culturels

Réflexion sur l'héritage de l'IIEDH et vision de la nouvelle équipe (en allemand/anglais)

Regula Ludi, historienne, IIEDH

Dominic Roser, économiste et philosophe, IIEDH

Apéritif

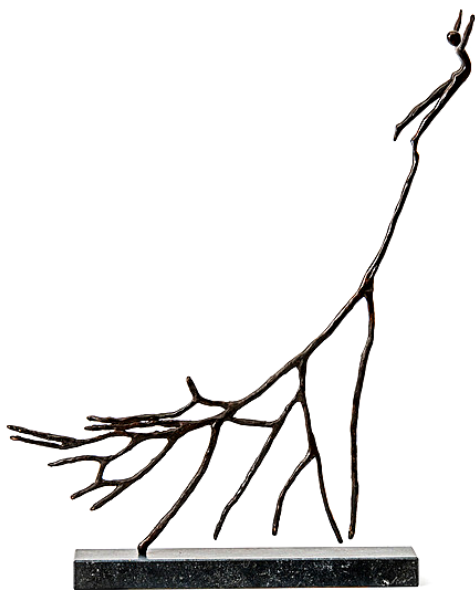
Les acteurs d'une démocratie

Pourquoi créer un institut combinant les droits humains à l'éthique ? Intégré au sein de l'Université de Fribourg en 1993, l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme s'appuie sur une réflexion et des travaux menés par Patrice Meyer-Bisch sur l'indivisibilité des droits humains et leurs liens avec les divers domaines de l'éthique à travers une série de colloques interdisciplinaires.

Les droits humains: des ressources de paix, des outils de gouvernance

Les recherches et enseignements de l'IIEDH dans le domaine des droits humains ont toujours été développés en étroite interaction avec les acteurs et dans les champs de leurs applications, notamment pour la politique. D'une part, parce que les idées naissent, se nourrissent et sont validées par les réalités qui nous entourent ; d'autre part, parce que, pour être utiles, les recherches doivent trouver leur traduction dans les réalités et répondre, correspondre à celles-ci, sous une ou diverses formes.

Cette session montre quelques-uns des outils qui ont pu être développés pour traduire les droits humains dans une réelle grammaire du politique, permettant d'assurer la cohérence et la légitimité de la gouvernance, de même que l'évaluation et la durabilité des politiques et programmes qui s'en inspirent.



9h Accueil des participants

Ouverture et mot de bienvenue
Astrid Epiney, Rectrice de l'Université de Fribourg

9h30 10h45 Indivisibilité des droits humains et éthique

Introduction du thème

Jean-Bernard Marie, juriste, Université de Strasbourg, membre du Groupe de Fribourg

Discutants

Françoise Meyer-Bisch, philosophe, Fribourg

Simon Obanda, philosophe, conseiller du Ministre des transports de l'aviation civile et de la marine marchande, Congo-Brazzaville (*à confirmer*)

Thierry Collaud, médecin et théologien, Université de Fribourg, directeur de l'IIEDH de 2012 à 2016

11h00 12h30 Diversité et discrimination : richesse et pauvreté humaine

Introduction du thème

Johanne Bouchard, anthropologie, IIEDH

Discutants

Noldi Christen, ATD Quart monde (*à confirmer*)

Joanna Bourke-Martignoni, juriste, Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève

Jean-Claude Metraux, psychiatre et psychothérapeute de l'enfant

Adriano Previtali, juriste, Université de Fribourg

Pause déjeuner

14h00 15h45 Les droits culturels : parcours et développements d'une catégorie de droits

Les développements en droit international : les droits culturels comme droits universels, enfin !

Mylène Bidault, juriste, Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, membre du Groupe de Fribourg

Discutants

Alfred Fernandez, philosophe, OIDEL, membre du Groupe de Fribourg

Yvonne Donders, juriste, Université d'Amsterdam

Gabi Dolf-Bonekämper, historienne d'art et d'architecture, Université technique de Berlin

16h00—17h30: Exposition dans le hall G130

Inspirations et productions de l'IIEDH

Avec notamment des œuvres de la sculptrice Françoise Emmenegger